

Préfecture de
Haute - Garonne

Commune de
MIREMONT

Dossier n° DP03134523G0032T01

Demande déposée le : 07/03/2024

Par : Madame LEROY Delphine

Demeurant à : 150 CHEMIN DES BRUZES
31190 Miremont

Pour : un transfert total

Sur un terrain sis à : 150 chemin des Bruzes
31190 MIREMONT

Cadastré : 0F-0545

Objet : Rejet tacite

Madame,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 07/03/2024, pour un projet de transfert total d'une division en vue de construire située 150 chemin des Bruzes, 31190 MIREMONT.

Par lettre du 25/03/2024, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

Formulaire DPLOT. Cerfa, fournir la fiche « autre demandeur » concernant le second demandeur.

Ces pièces n'ayant pas été adressée à la mairie de MIREMONT dans le délai de trois mois, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision d'**opposition tacite**.

Vous devez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

MIREMONT, le 23/07/2024

le Maire



Serge BAURENS